

FORMATION 11

La responsabilité civile et pénale des dirigeants associatifs

Date : le 13 décembre 2017 de 9h 15 à 12h15 et de 13h45 à 16h45

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre la notion de responsabilité civile et pénale
- Connaitre les bonnes attitudes qui sécurisent la gestion de son association
- Identifier les types d'assurances adaptées à son activité

PROGRAMME

- Notion de responsabilité civile d'une association
- Notion de responsabilité pénale d'une association
- Notion de dirigeant associatif
- Responsabilité des dirigeants
- Les bonnes attitudes du dirigeant
- La gestion des assurances de l'association
- Bilan de l'intervention : évaluation de l'atteinte des objectifs